



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL en date du VENDREDI 8 SEPTEMBRE 2017

Date de convocation 31 août 2017

Étaient présents : MM. DUBOIS Pierre, MAUBOUSSIN Rémy, Mmes RIVOL Fabienne, BOULARD Christelle, Adjoint ; M. BONSERGENT Damien, Mmes CERVellini Chantal et DEGROUAS Marie-Jeanne
Formant la majorité des membres en exercice

Absents et excusés : Mmes RAYNAUD Magali (pouvoir à Mme Boulard) BRESTEAU Aude, M. BERTHO Yves (pouvoir à M. Bonsergent Damien et M. ROBIN Olivier)

Absent : M. MONGUILLON Julien

Madame Marie-Christine RAYNAUD, attachée territoriale assistait également à la séance.

Monsieur Pierre DUBOIS, Maire, ouvre la séance à 19h30 dans la salle du conseil municipal; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné M. Rémy MAUBOUSSIN, secrétaire de séance.

Monsieur DUBOIS rappelle l'ordre du jour :

- * Point sur la rentrée scolaire : modification du temps de travail de l'adjoint d'animation ;
- * Cantine : Gestion des impayés
- * Point sur les travaux
- * Point sur les finances communales
- * Affaires et questions diverses

1/ Point sur la rentrée scolaire :

M. Le Maire informe les élus du nombre d'élèves présents dans les 2 écoles :

Lavardin : 20 Petite section - 13 Moyenne section - 19 CP

La Quinte : 8 Grande section - 15 CE1 - 23 CE2 - 10 CM1 - 23 CM2

Et

51 rations à la cantine ; la 1^{ère} journée a été perturbée par les pleurs des tout petits ; les aides cantinières ne connaissaient pas les enfants (leur nom n'avait pas été posé sur leur vêtement) c'est pourquoi, les enfants étaient sortis plus tard.

Mme Boulard a contacté la directrice de l'école pour cette mise au point.

Il n'est pas prévu de personnel supplémentaire à la cantine ; un prochain constat sera fait aux vacances de la Toussaint.

Suite au retour à la semaine d'école à 4 jours, le service de garderie n'est plus en service le mercredi (matin et midi), par conséquent, le temps de travail de l'adjoint d'animation se retrouve diminué.

Le Conseil Municipal valide le temps de travail (annualisé) de Mme Christelle JARDIN à 11h 67/35^{ème} à compter du 1^{er} septembre 2017

2/ Gestion des impayés de cantine

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal que depuis que la cantine est devenue municipale, il est plus difficile d'encaisser les factures. Certaines familles ne paient pas leurs factures.

Afin d'éviter trop d'impayés, M. le Maire propose d'établir :

- 1 premier courrier, dans le cahier de correspondance de l'enfant, rappelant aux familles leurs impayés et les inviter à prendre contact avec la mairie sous dix jours.

Sans aucune manifestation des familles :

- 1 second courrier en recommandé sera établi ; il sera demandé aux familles concernées de régler, dans les dix jours leurs impayés.

Sans aucune réponse des familles :

- 1 troisième courrier en recommandé informera que, dès réception de celui-ci, si la famille ne s'est toujours pas manifesté, ils devront récupérer leur enfant le midi, celui-ci ne sera plus reçu à la cantine.

De même, dans le cas, où il existe encore des dettes sur la cantine de Lavardin et que les enfants fréquentent celle de La Quinte ; les obligations restent les mêmes ; la commune de La Quinte travaillent en étroite collaboration avec celle de La Quinte.

Ceci sera mis en place fin septembre.

3/ Point sur les travaux

Suite à la réunion de la commission travaux de ce jour, M. Mauboussin fait le point sur les différentes réalisations et sur les travaux à venir :

- Place de Tucé :

Réfection de la Place après le 20 septembre ;

- Zone 30 :

La commission propose d'étendre la zone 30 ; que celle-ci démarre à l'entrée de la rue des étangs. Cette proposition est validée par le CM ; elle sera mise en place dès que l'arrêté du maire sera affiché.

- Aménagement de la parcelle dans le lotissement de « La Cassine » :

Après avoir étudié les différentes propositions (étude du CAUE et proposition d'Ingerif), sur proposition de la commission, le CM décide de poursuivre la réflexion sur le projet d'aménagement et retient la proposition du bureau d'études Ingerif.

- Extension du réseau d'assainissement :

La commission propose un nouveau rendez-vous avec les propriétaires concernés pour leur présenter le projet et formuler une participation financière.

- Lotissement « le champ de la croix »

M. Pellissier propose à la municipalité de choisir le modèle de candélabre pour le lotissement ; il est proposé de mettre les mêmes que ceux dans le centre bourg, ral identique. 1 courrier sera transmis au propriétaire pour lui donner ces références.

4/ Point sur les finances communales

Monsieur le Maire présente une situation budgétaire au 8 septembre et remet à chacun un état détaillé des dépenses réalisées et des recettes encaissées ;

A ce jour, 86% des dépenses d'investissement et 49% des dépenses de fonctionnement ont été réalisées ;

75 % des recettes d'investissement et 67% des recettes de fonctionnement ont été encaissées

Trésorerie au 8 septembre : 98 000 €

5/ Affaires diverses

Logements locatifs Cours Henri Matisse:

M. le Maire informe que des locataires, cours Henri Matisse, ont connu une importante augmentation de leur facture d'électricité. Il informe que ces 10 logements n'ont jamais connu d'importants travaux de rénovation (nouvelle isolation) et propose de déposer un questionnaire, chez chaque locataire, afin de connaître le nombre de radiateurs et le montant de leur consommation annuelle d'électricité. Dès que la commune aura ces informations, un rendez-vous sera sollicité avec le Foyer Manceau afin que des travaux puissent être réalisés et permettre une baisse de consommation d'électricité

Réunion publique :

M. le Maire propose d'organiser une prochaine réunion publique ; celle-ci est fixée au Vendredi 29 septembre 2017 à 18h30 à la salle polyvalente ; il sera également proposé 1 présentation des associations communales.

LGV - rétrocession de parcelles :

Courrier d'Eiffage : suite aux travaux de construction de la LGV, une parcelle nouvelle, d'une contenance de 1356m² est attribuée à la commune ; un opérateur foncier va contacter la mairie pour la signature de cette promesse de rétrocession.

Après débat, le CM refuse cette rétrocession

Tour de table des Elus :

Fabienne RIVOL informe qu'un rendez-vous est fixé avec Daoust Horticulture le jeudi 21 septembre à 9h30 à la mairie pour l'étude du devis concernant les massifs.

Damien BONSERGENT fait remarquer, que dans le lotissement du champ de la croix, la bande de 3m réservée pour l'entretien des haies, n'est pas entretenue ; un rappel au propriétaire sera fait.

Chantal CERVellini fait remarquer que le tennis de table disperse son matériel dans le local de rangement affecté aux associations ; qu'il est difficile d'accéder aux chaises. Un rappel sera fait à chaque association. ; concernant les travaux, rappelle l'achat d'un lampadaire solaire ;

Marie-Jeanne DEGROUAS rappelle que les travaux de débroussaillage des branches demandés à M Pellissier n'ont toujours pas été réalisés Une demande de riverains concernant la taille d'une haie masquent la visibilité sur la route de La Quinte a été formulée ; M. Le Maire contactera en direct le propriétaire concerné.

Christelle BOULARD, suite au changement de propriétaire à l'épicerie, une rencontre avec la nouvelle propriétaire et la cantinière a eu lieu afin de se réorganiser pour différentes denrées.

Rémy MAUBOUSSIN informe qu'après consultation du SDIS, les travaux de réaménagement du vestiaire peuvent être réalisés ; il convient d'informer le Président de l'association du Comice 2013.

Pierre DUBOIS : différentes réunions ont eu lieu au sujet des nuisances sonores la nouvelle ligne LGV ; M. le Maire y participe et fait force de propositions pour limiter par de nouveaux travaux ou une demande d'un segment ralenti les nuisances constatées.

Séance levée à 21H 20.